

CAP 2030: PRÉFIGURATION DE LA FUTURE RÈGLEMENTATION THERMIQUE

Christophe PHILIPPONNEAU, Président d'Odéys





Cap 2030 : un cadre commun de référence pour les bâtiments de demain



Avec le soutien de :



Notre objectif



Inciter les acteurs volontaires à aller au-delà de la Réglementation Environnementale des bâtiments neufs (RE2020) et proposer une voie de progrès pour les bâtiments de demain et d'après-demain



Avec le soutien de :

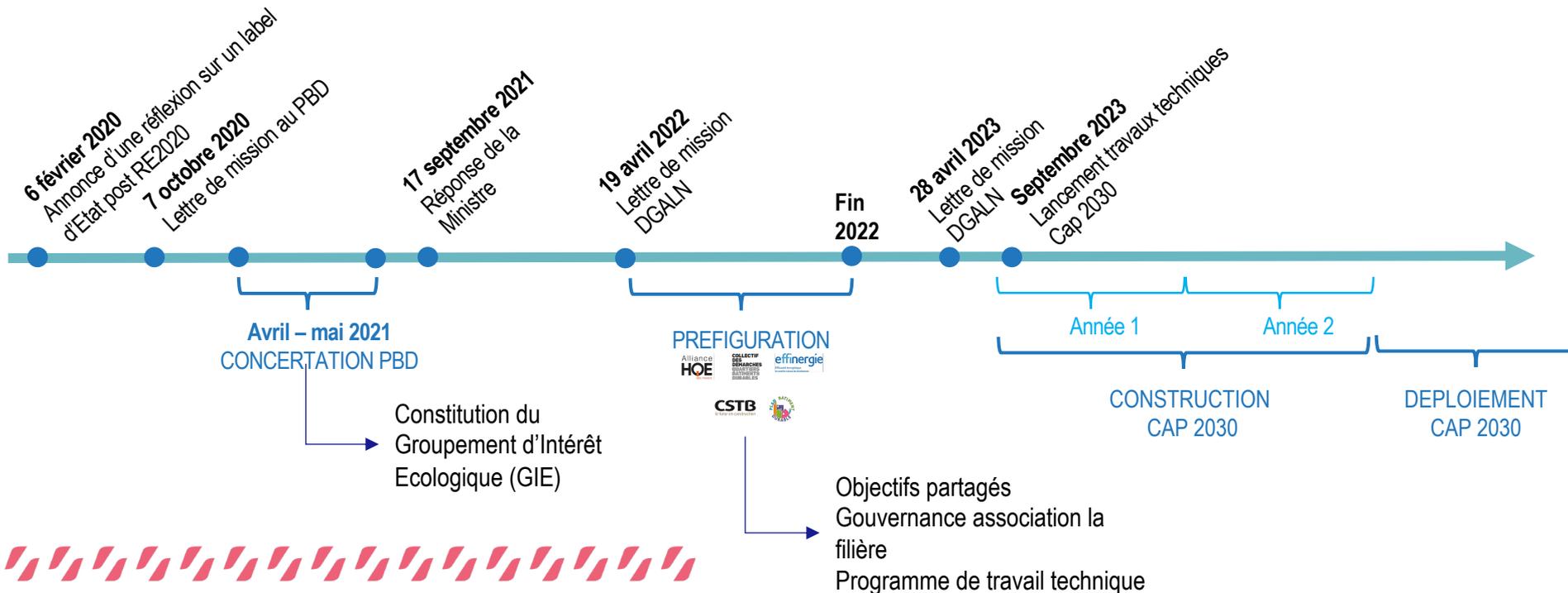
 **MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE**

 **RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Égalité
République
Fraternité

 **ADEME**
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

D'un label d'Etat à un cadre commun co-construit

« Ne se résume pas à une simple accélération de la RE2020 [...] principal rôle d'explorer de nouvelles dimensions écologiques et d'encourager l'innovation et l'expérimentation. »
 « Futur label dans une perspective de moyen-terme »
 « Prendre appui sur les expertises et savoir-faire existants et mettre les porteurs de labels existants au cœur du dispositif »



Une vision partagée autour de Cap 2030

Accompagner la réglementation environnementale construction et préparer son évolution

- ✓ Accompagner la mise en place de la RE2020 : synergie et cohérence avec la RE2020 pour inspirer l'évolution de la RE2020 à moyen-terme
- ✓ Préfigurer la réglementation qui succèdera à la RE2020 par le déploiement du cadre commun de référence en explorant de nouvelles thématiques, au-delà de l'énergie et du carbone
- ✓ Pouvoir inspirer des travaux à venir sur la réglementation bâtiments existants

Du local à l'international

- ✓ S'appuyer sur les dynamiques territoriales pour construire le cadre commun de référence et embarquer les collectivités dans sa mise en œuvre
- ✓ Inscrire et faire reconnaître le cadre commun de référence au niveau international

Une méthode afin de mobiliser largement autour du cadre commun de référence

- ✓ Co-construction et concertation afin d'impliquer tous les acteurs dans une gouvernance qui reste ouverte
- ✓ Disposer d'un dispositif lisible, accessible, utilisable librement par tous et transparent
- ✓ S'appuyer sur les expertises et savoir-faire existants et mettre les associations au cœur du dispositif
- ✓ Embarquer, accompagner la filière



Avec le soutien de :

L'approche retenue

- ✓ Aller au-delà des seuls sujet énergie-carbone de la RE2020
- ✓ Proposer rapidement de premiers indicateurs et une méthode multi-critères
 - Parler le même langage
- ✓ Expérimenter et enrichir le cadre commun de référence au fur et à mesure
 - Avoir rapidement des projets tests
 - Capitaliser au sein d'un Observatoire pour favoriser le retour d'expérience et faire évoluer la démarche
- ✓ Avoir une démarche collaborative et inédite
 - S'appuyer sur les travaux existants et les acteurs qui savent faire
 - Jouer collectif pour ne pas disperser nos efforts et rendre accessible au plus grand nombre le cadre commun de référence



Avec le soutien de :

 **MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE**

 **RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

 **ADEME**
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Le projet Cap 2030



Durée du projet : 2 ans



Livrables : un cadre commun de référence et des outils pour accompagner le déploiement
(Expérimentation, observatoire, outils pédagogiques)

Lot 1 : Coordination du projet & Gouvernance

Lot 2 : Travail Technique

GT techniques et cadre
commun de référence

Lot 3 : Observatoire

Cahier des charges et
mise en œuvre

Lot 4 : Communication & Concertation

Avec le soutien de :

Les thématiques abordées

1 – Carbone

Vérifier les ACV de bâtiment aux différentes phases du projet, anticiper les seuils « millésimés » de la RE2020

2 – Mesurer les performances

Renforcer la mesure de perméabilité à l'air de l'enveloppe et la vérification des installations de ventilation pour le secteur résidentiel

3 – Bâtiment & Réseaux

Indicateurs renforcés sur l'efficacité énergétique, indicateur BEPOS, indicateurs de lien entre bâtiment et mobilité

4 – Qualité de l'Environnement Intérieur (QEI)

Partager un état de l'art QEI issu de l'existant, puis proposer des indicateurs partagés

5 – Gestion durable de l'eau

Prendre en compte la sobriété et la gestion des eaux pluviales à la parcelle

6 – Economie circulaire

Premiers indicateurs matière (gestion des déchets sur chantier, matériaux réemployés), indicateurs de circularité à l'échelle produits et ouvrage, critères pour les opérations réversibles/démontables

7 – Biodiversité

Partager des indicateurs de biodiversité : Coefficient Biotope Surfacique harmonisé (CBSH)

8 – Adaptation au changement climatique

Partager une grille d'analyse des risques et un diagnostic de vulnérabilité

Transverse : LowTech

Partager les enjeux de la LowTech et leurs implications sur les différentes thématiques



Avec le soutien de :

 MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

 RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Égalité
République
Fraternité

 ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



« Innovons ensemble pour bâtir notre avenir »



Contact

contact@odeys.fr

05 49 45 95 69

www.odeys.fr

www.demarchebd.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

